

A l'ensemble des responsables associatifs de Bretagne |

14 janvier 2021

Cher.e.s ami.e.s,

Nous avons passé une année éprouvante, compliquée, douloureuse parfois avec une vie associative entravée, une baisse d'adhérents, des projets annulés et, pour certains d'entre nous, des difficultés économiques importantes. Des secteurs associatifs ont aussi vécu une forte mobilisation pour aider les plus fragiles, soutenir les personnes qui subissent des violences ou maintenir le lien social coûte que coûte. Alors que l'heure est au bilan, il convient de saluer les bénévoles et les professionnels pour les actions qu'ils mènent à travers les 80 000 associations présentes partout, aux quatre coins de notre région, en milieu rural comme urbain, sur tous les terrains : l'éducation, la santé, la solidarité, le sport, l'environnement, la culture, le tourisme, la défense des droits... Que serait la Bretagne sans ses associations ? Que seraient le quotidien des Bretons et des Bretonnes sans leurs engagements associatifs, vecteur d'émancipation, de solidarité, de justice et de mieux vivre ensemble ?

L'année 2021 sera nécessairement celle de la résilience et des transitions. Pour les faire advenir, comme le préconisait le titre de nos Assises régionales de la vie associative des 7, 9 et 10 novembre¹, il nous faudra coopérer davantage. Pour aller vers cette convergence transformatrice, nous pensons qu'il nous faut, plus encore, nous rassembler, parler d'une voix commune, ne pas céder à la tentation du repli sur nos propres difficultés. Peu importe le niveau de rassemblement : fédération, maison des associations, regroupement... Tenir bon, ensemble, est le premier objectif.

Les associations doivent être mieux reconnues et plus respectées pour ce qu'elles sont autant que pour ce qu'elles font, c'est le second objectif. Nos organisations font battre le pouls de la démocratie, elles répondent à des besoins pour la population de façon collective, sans chercher à en tirer des bénéfices, sans rémunérer de capital -et donc ne peuvent être délocalisés-, mais en permettant la participation de tous. Elles incarnent l'expression collective ancrée.

Enfin, l'année 2021 sera une année d'élections régionales et départementales. C'est le moment de nous affirmer clairement auprès de ceux et celles qui souhaitent nous représenter, afin de leur dire combien nos pratiques et nos valeurs portent un projet social puissant qui fait écho aux fondements de notre société. Celui d'une République de la solidarité, de la recherche de l'égalité et de la liberté. C'est pourquoi, par nos statuts, nos valeurs et nos projets, nous sommes les partenaires légitimes d'une co-construction des politiques publiques à travers un dialogue permanent avec les collectivités locales. Nous appelons de nos vœux, élu.e.s politiques et élu.e.s associatifs, à tisser ce dialogue. De notre côté, nous devrons plus et mieux nous rassembler pour dire, unis, aux candidat.e.s que la coopération entre collectivités territoriales et associations est le cœur d'une démocratie ouverte qui ne peut que (re) donner de la confiance afin de construire un avenir meilleur.

Le Mouvement associatif de Bretagne 45 rue du Capitaine Maignan 35 000 Rennes T. 06 75 97 72 75 lemouvementassociatifdebretagne.bzh

Choisir l'intérêt général



C'est avec ces mots résolument optimistes que nous vous souhaitons, cher.e.s ami.e.s responsables associatifs, une bonne année solidaire 2021. Une bonne année associative! Bloavezh mat deoc'h gant yec'hed ha levenez.

Les membres bureau du Mouvement associatif de Bretagne
Catherine Latour (Kevre Breizh)
Camille Binder (Ligue de l'enseignement de Bretagne)
Jacqueline Palin (Comité Régional Olympique et Sportif)
Annie Guillerme (Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Pascal Petit (Espace associatif Quimper Cornouaille)